



Délibération du Conseil Syndical n° 2026-31

Séance du : 2 juillet 2026

À Aulnay-de-Saintonge (17)

Date de convocation : 18 juin 2026

Nbre de délégués en exercice : 36 titulaires 19 suppléants

Nbre de voix présentes : 20

Nbre de voix représentées par pouvoir : 3

Nbre de voix n'ayant pas pris part au vote (suppléant) : 1

Nbre de voix décomptées : 22

Secrétaire de séance : Mme Ornella TACHE

Objet : Actions de sensibilisation et de communication 2026

L'An Deux-Mille-Vingt-Six le deux juillet, à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Aulnay de Saintonge (17), pour une Assemblée Générale ordinaire sur convocation en date du dix-huit juin deux mille vingt-six. La séance est présidée par Frédéric EMARD, Président. Ornella TACHE est nommée secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

Membres du SYMBO Présents / Excusés / Représentés/Présents Non Votants

Délégués titulaires				Délégués suppléants	
Conseil Départemental de la Charente-Maritime : 5 voix					
ALOE Caroline	P	DE ROFFIGNAC Françoise	R	DUCROCQ Marie-Karine	E
GAY Gilles	E	GODINEAU Jean-Claude	E	VILLAIN Stéphane	E
CHEDOUTEAUD Stéphane	P				
Conseil Départemental des Deux-Sèvres : 3 voix					
BARILLOT Dorick	P	MAUFFREY Philippe	E	MISSIOUX Marie-Pierre	E
FOUILLET Olivier	E				
CDC Vals de Saintonge : 14 voix					
EMARD Frédéric	P	SURAUD Marie-Noëlle	P	POMMIER Bruno	E
TACHE Ornella	P	PELLETIER Michel	P	SANTAGIULIANA Barbara	E
MOUTARDE Jean	E	POINOT-RIVIERE Annie	E	BERNARD Patrick	P
POUILLET Sylvie	E	BAUDOIN Frédéric	P	PERAUD Danièle	E
LEAUD Jean-Luc	R	FLOCH-RUJU Valérie	E	MARTINEAU Pascal	E
GICQUEL Roselyne	P	BOUTET Michel	E	CANTI Manon	E
GOGUET Jacques	R	MOREAU Suzette	P	TRANQUART Cédric	E
CDC Mellois en Poitou : 10 voix					
PICHON Gilles	P	GALLARD Sophie	E	DELEZAY Gaëtan	E
BALLAND Cyril	P	BOCHE Bernard	E	SUIRE Rudy	E
BRETONNIER Pascal	P	LEROUX Bruno	E	GARNIER Gwendoline	P
MARTIN François	P	BARRE Daniel	E	GUERIN Julien	E
BAUDOIN Yohan	E	DESMIER Didier	E	WATTEBLED Frédéric	E
CARO : 1 voix					
RABAUD David	E			BESSAGUET Bruno	P
CDC Aunis Sud : 1 voix					
BERNARDIN Eric	E			BOUTTEAUD Louis	P
CAN : 1 voix					
LEYSSENE Philippe	E			MARTINS Elmano	E
SMAEP 4B : 1 voix					
BOUFFARD Christian	P			MARTIN Patrick	PNV

Parmi les délégués désignés par le SMAEP 4B, le délégué titulaire et le délégué suppléant étaient présents. En conséquence, le délégué titulaire a été votant et le délégué suppléant a été non votant.

Pouvoirs

Mme Françoise de ROFFIGNAC a donné pouvoir à M Frédéric EMARD.

M Jean Luc LEAUD a donné pouvoir à M Michel PELLETIER.

M Jacques GOGUET a donné pouvoir à Mme Marie Noëlle SURAUD.

Assistaient également à la réunion

Mme Sandrine CHAUVIN - SYMBO

Mme Aurélie BELLICAUD – SYMBO

M Pascal VOIX – SYMBO

Mme Lysiane CHUPIN – Nouvelle République et la Concorde

Frédéric EMARD, Président, ouvre la séance à 18h45. Après appel nominal des délégués du SYMBO, il a dénombré 20 délégués présents, trois voix représentées et une voix ne prenant pas part au vote (suppléant), soit 22 voix délibératives. Il a donc été constaté que les conditions de quorum étaient remplies.

Le Comité syndical était valablement constitué.

Madame Ornella TACHE est nommée secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

Le SYMBO réalise différentes actions de communication à destination du grand public, des scolaires et des élus. L'objectif est d'informer et de sensibiliser tous les publics à travers des animations autour du cycle de l'eau, la découverte et la diffusion des actions réalisés par le SYMBO, la formation des élus aux enjeux de l'eau ou encore de réaliser des concertations avec les acteurs locaux du territoire.

Il est précisé que les supports de communication intégrés au projet Educ'Eau et restant à finaliser sont financés à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (site internet, guides, kakemonos, panneaux, vidéos, sentiers pédagogiques).

Au-delà, différents événements ou lieux sont utilisés pour réaliser les actions de sensibilisation et communication. Par exemple, la Maison de la Boutonne, siège du SYMBO, est un lieu de découverte du patrimoine permettant d'accueillir du public lors des journées portes ouvertes (journées du patrimoine ou journées des moulins).

Dans ce cadre, des dépenses sont nécessaires afin de proposer des animations pédagogiques par des partenaires ou des prestataires, des supports pédagogiques, boissons et nourriture, petit matériel,....

Il est proposé d'individualiser 20 000 € sur le budget 2026 pour ces dépenses liées à la pédagogie et à la communication.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical décide de :

- Individualiser 20 000€ pour les actions de sensibilisation et de communication en 2026 ;
- Autoriser le Président à signer les devis correspondants aux dépenses dans la limite des crédits alloués pour les actions de sensibilisation et de communication en 2026 ;
- Charger le Président d'accomplir toutes les démarches et les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et autoriser le Président à signer tout document afférant ;
- Inscrire les crédits correspondants au budget.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le Président,

M. Frédéric EMARD

SYMBO
Syndicat Mixte pour les études
les travaux d'aménagement
et de gestion du bassin de la Boutonne